

MAIRIE DE TREMBLECOURT..

8, rue de la Mairie
54385 TREMBLECOURT

Tél/Fax : 03.83.23.17.28

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 03 NOVEMBRE 2010**

CONVOCATION DU 29 OCTOBRE 2010

Présents : Laurence DELAY, Marie-José FOURNIER, Danièle JANNEL, Jean-Paul HECHT, Laurent HILLARD, Frédéric PATARD

Absents Excusés : Francis COLIN

Absents : Brigitte CI LLA

Le secrétaire de séance désigné par le conseil est Danièle JANNEL.

Le procès verbal de la séance du 25 juin 2010 a été approuvé et signé par l'ensemble des conseillers présents. Un exemplaire est remis à chacun des conseillers (y compris les personnes excusées ou absentes)

Aménagement de la RD 907:

L'esquisse établie par l'architecte a été envoyée au Conseil Général pour les trois demandes de subventions (aide aux travaux, dotation communale d'investissement et fonds des amendes de police) Les accusés de réception nous sont bien parvenus car les dossiers étaient complets.

Il reste à déposer sept demandes de subvention, avec des échéances précises : 30/11/2010 pour le Syndicat d'Electricité, 31/12/2010 pour la Région, 31/01/2011 pour l'Etat et les fonds parlementaires. De plus, une convention doit être signée avec France Télécom et ERDF pour l'enfouissement des réseaux. Le bureau Sefiba s'occupe d'organiser la réunion pour la signature de ces conventions.

Le débat des conseillers s'installe autour de l'esquisse proposée par l'architecte. Plusieurs remarques sont formulées, qui seront soumises au maître d'oeuvre et au service du conseil général responsable des routes départementales :

- les mesures propres à diminuer la vitesse des véhicules doivent être revues et renforcées. En effet les obstacles franchissables aux deux entrées du village ne paraissent pas suffisants pour inciter les automobilistes à réellement diminuer leur vitesse.
- points d'éclairage aux deux entrées du village
- panneaux lumineux indiquant la vitesse du véhicule à chaque entrée du village
- et deux questions complémentaires : quelles possibilités pour l'installation des conduites gaz et le réseau de fibres optiques ?

Le maire est chargé d'organiser une réunion pour soumettre toutes ces questions au maître d'œuvre. Les conseillers présents proposent, en fonction de leur disponibilité, le vendredi 3 décembre 2010 à 20h30.

Ancienne BA 136

Madame Morano, secrétaire d'Etat à la famille, avait émis l'hypothèse en présence d'ErDF d'une revente possible des 2,20ha du dépôt de munitions. Cette surface avait été vendue par la commune de Tremblecourt à l'armée en 1955 pour la somme de 14 581 nouveaux francs.

Ce terrain serait entièrement remis en état, tous les bâtiments démolis.

Il n'y a pour l'instant aucun courrier de confirmation pour cette proposition orale.

Quoiqu'il en soit, le conseil municipal serait plutôt favorable à ce rachat. Monsieur Pelgrin, garde ONF, pense qu'il serait difficile de reboiser avec des essences traditionnelles (chêne, hêtre...); le maire lui a demandé s'il serait possible d'implanter des espèces mellifères (type acacias) permettant l'implantation de ruches. Cette idée pourrait en effet être étudiée.

Par ailleurs, la forêt communale (le long de la RD 907) fait toujours l'objet d'une emprise pour le passage de l'ancien pipeline : le maire a demandé au sous-préfet de pouvoir récupérer cette surface en vue d'un reboisement. La question est à l'étude à la sous-préfecture.

31/10 : Vente de bois de chauffage 2010/211

A l'unanimité, le conseil municipal décide de facturer le stère de bois de chauffage à 7,50 euros. (sans changement par rapport aux années précédentes)

Les modalités pratiques sont inchangées, elles seront communiquées aux habitants de la commune.

32/10 : Fixation du prix de l'eau, consommations 2011 facturation 2012

Compte tenu des travaux importants à prévoir au château d'eau (travaux de maçonnerie et de peinture) le conseil municipal à l'unanimité fixe à 1,21€ le prix du m³ d'eau, la location compteur est sans changement : 15,24 € / an.

33/10 : Devis pour travaux en forêt

Le garde ONF a fait établir deux devis pour l'abattage de la coupe 2010/2011. L'entreprise Poli Frères présente le devis le plus intéressant.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte ce devis : - 10 € HT le m³ pour l'abattage
- 7€ HT le m³ pour le débardage

Travaux au columbarium

Le premier adjoint a fait établir plusieurs devis pour l'aménagement paysager du columbarium. Les conseillers estiment qu'il faut retenir la solution d'aménagement la plus facile d'usage et d'entretien. L'entreprise Ceres Environnement sera donc recontactée pour ces travaux.

34/10 : Devis géomètre

La commission d'appel d'offres avait décidé de retenir le devis de M. Schmitt pour 2500 € HT : offre la mieux placée (Cabinet Herreye 3000€ HT). Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette décision.

35/10 : Indemnité du percepteur

Le conseil à l'unanimité, décide de ne pas verser d'indemnité au percepteur.

36/10 : Location d'un appartement communal

La locataire de l'appartement n°2 ayant donné son congé pour le 31/12/2010. Un nouveau bail sera établi pour les futurs locataires. A l'unanimité, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer de cet appartement à compter du 01/01/2011 à 340 €.

Le conseil municipal décide également à l'unanimité de mensualiser, pour les deux appartements, le paiement des charges locatives se rapportant à l'entretien des parties communes, la révision annuelle obligatoire de la chaudière et la consommation de gaz pour le chauffage des appartements.

Une régularisation de charges sera établie au cours du premier trimestre de l'année suivante.

Examen de devis

- Le devis Techni-hottes pour le nettoyage des VMC des bâtiments communaux est accepté pour la somme de 640 € HT.
- Le devis proposé par l'assainissement scarponais pour la réparation d'une canalisation est mis en attente étant donné l'avancée du dossier général assainissement à la Communauté de Communes des Côtes en Haye, il paraît en effet opportun de prévoir assez rapidement l'obligation de modifier le raccordement en direct sur le réseau collectif. (suppression des fosses)

Remplacement du bibliothécaire

Une demande a été adressée au pôle emploi pour bénéficier d'un nouveau contrat aidé car le contrat CAE du bibliothécaire se termine le 23 novembre prochain. Cette demande n'a pas encore été acceptée car les conditions d'accès au nouveau contrat ont été radicalement modifiées. (Contrat Unique d'Insertion)

Etant donné que le bibliothécaire travaille aussi pour l'accueil des classes du secteur, les conseillers estiment que le SIS pourrait être sollicité pour une aide financière, ce qui sera fait.

Questions diverses

- un compte rendu succinct du dernier comité syndical est donné par F. Patard qui y a assisté
- La cérémonie du 11/11/2010 aura lieu à Minorville, à 11h00
- Le prochain conseil d'école aura lieu le 05/11/10 à 18h00 à Domèvre en Haye. Jean Paul Hecht ne pourra pas y assister car il travaille. Il sera remplacé par le maire.
- Le maire propose la mise en place d'un site internet pour la commune : ainsi les informations seraient facilement disponibles au jour le jour pour les habitants de la commune.
- La commune de Noviant aux Prés propose une formation aux premiers secours : coût 60€ / personne. Durée de la formation : 12 heures

37/10 : Modification des statuts du PNRL

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts du Parc Naturel Régional de Lorraine

L'ordre du jour est épuisé.

Signature des conseillers :